

## Stades phénologiques

Les stades phénologiques vont de « grappes fermées » à « début véraison » selon les cépages et les différents secteurs du vignoble départemental.

## DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

### Mildiou

Les pluies du 16 juillet sur le sud du département ont pu être source de nouvelles contaminations sur feuilles. Les symptômes issus de ces contaminations seront visibles à partir du 27 juillet selon la modélisation. La virulence de la maladie n'est pas forte mais des dégâts avec des pertes de récolte sont visibles sur le secteur de la Plaine et le Littoral.

Actuellement, la protection des grappes est secondaire, du fait de la diminution de leur sensibilité. Cependant la protection du feuillage est nécessaire pour garder la végétation le plus longtemps possible, pour un bon déroulement de la phase de maturité.

### Oïdium

Le début de la véraison marque la fin de la sensibilité des grappes à de nouvelles contaminations et évolution de l'oïdium. Cependant, sur certain cépage, son développement continu même après la véraison (muscats, chardonnay...). Il faut rester vigilant et continuer la protection en cas de forte présence jusqu'à la fin véraison.

### Eudémis

La deuxième génération est en cours sur les secteurs les plus tardifs. Sur les secteurs précoces la troisième génération n'a pas encore débuté.

### FLAVESCENCE DOREE

Les symptômes de la Flavescence Dorée sont visibles dans le vignoble. Surveiller vos parcelles pour repérer les souches contaminées. Les ceps malades doivent être arrachés immédiatement. Des cicadelles vectrices de la Flavescence dorée sont facilement visibles dans de nombreuses parcelles de notre vignoble. Les premiers adultes sont visibles mais il y a encore des larves (stades L3, L4, L5) qui peuvent être infectieuses. Elles dissémineront la maladie à chaque fois qu'elles s'alimenteront sur une souche malade puis sur des souches saines.

### ESCA – BLACK DEAD ARM

De nombreux symptômes d'apoplexie sont visibles dans le vignoble sur cépages sensibles (macabeu, grenache, muscats, mourvèdre...). Ces dépérissements se manifestent sur parcelles à fortes vigueurs accompagnées de stress hydrique.

#### VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT  
06 63 39 25 02  
constant.aivb@wanadoo.fr

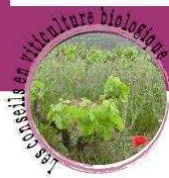


CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE  
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15  
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON  
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66  
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65  
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



## STRATEGIES

### Mildiou

Le feuillage est partiellement protégé par les traitements au cuivre réalisés tout au long de la saison. Sur parcelles présentant des symptômes, vous pouvez moduler la dose de cuivre métal entre 300 et 600 g/ha en fonction de la vigueur de la parcelle, de la pression parasitaire et des quantités de cuivre déjà apportées.

Sur les parcelles tardives sans symptômes, dont le dernier traitement au cuivre date de plus de trois semaines, un traitement au stade « arrêt de croissance » peut être envisagé pour prévenir le développement de mildiou mosaïque en fin de saison. Une dose inférieure à 500 g de cuivre métal est suffisante.

En absence de lessivage, il est inutile de poursuivre la protection au delà de l'arrêt de croissance de la vigne.

**Rappel : La quantité annuelle de cuivre métal doit être inférieure à 6000 g/ha, en comptant toutes les applications de cuivre : mildiou, pourriture acide, engrais foliaire...**

### Oïdium

La protection doit se poursuivre jusqu'à la véraison sur les parcelles ayant des dégâts et/ou dans un environnement infecté.

### Eudémis

Sur l'ensemble des secteurs, il est a priori trop tard pour positionner les traitements insecticides biologiques (*Bacillus thuringiensis* ou Spinosad).

Observez les parcelles ayant reçu une première application d'insecticide en seconde génération, en fin de rémanence du produit utilisé (10-14 jours selon la spécialité commerciale utilisée) : en présence de nouvelles pontes fraîches, renouvelez le traitement. Dans le cas contraire, il est inutile de prévoir une nouvelle application sur cette génération

Rappels :

Les applications de Bt et de Spinosad doivent intervenir lorsque la tête noire de la larve est visible dans l'œuf (couramment appelé stade « tête noire »). Celui-ci est atteint environ 1 semaine après le début des pontes.

Soyez vigilants : de fortes hétérogénéités existent au sein d'un même secteur et d'une parcelle à une autre. Vos propres observations vous permettront de préciser la date d'application des produits sur vos propres parcelles en fonction du stade de développement de l'eudémis.

Le Success 4 (substance active spinosad) ne peut être utilisé que 2 fois par campagne et par ravageur. Si une parcelle a reçu une première application de spinosad en seconde génération, en cas de nécessité de renouvellement (cf paragraphe ci-dessus), appliquez un traitement avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis*. Il est préférable de conserver la possibilité d'appliquer la seconde application de spinosad lors de la troisième génération.

## VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT  
06 63 39 25 02  
constant.nicolas@wanadoo.fr

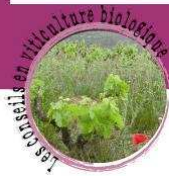


CIVAM BIO 66 - Patrick MARCOTTE  
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15  
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON  
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66  
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65  
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



## POURRITURE ACIDE

Nous sommes au début véraison. L'application d'un produit cuprique de 1500 à 2000 g maximum de cuivre métal/ha, limite le développement de la maladie au moment de la maturation. Aucune spécialité commerciale ne peut être utilisée au delà de sa dose d'homologation. Certains produits sont autorisés à des doses inférieures à 1500 g/ha. L'utilisation de cuivre à des doses inférieures n'a pas fait la preuve de son efficacité contre cette maladie. Le cuivre utilisé pour lutter contre la pourriture acide doit être pris en compte dans le cumul annuel, qui doit être inférieur à 6000 g/ha/an.

## FLAVESCENCE DOREE

Le troisième traitement obligatoire contre les adultes de la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée doit être réalisé **dans la période du 24 juillet au 04 août 2010**.

Ce traitement est très important pour éviter une recrudescence de la maladie. La présence régulière de cicadelles et de souches isolées dans le vignoble départemental font craindre une explosion de la maladie.

A ce stade, la seule spécialité commerciale autorisée est le Pyrévert.

## ESCA-BLACK DEAD ARM

Seules les mesures prophylactiques permettent de contenir la maladie. Repérer les souches malades, arracher et détruire dès que possible par le feu.

## Nouveau

Retrouvez toutes les informations techniques et toute l'actualité de l'agriculture biologique en Languedoc-Roussillon sur le portail [www.agribio-languedoc-roussillon.fr](http://www.agribio-languedoc-roussillon.fr)

### Prochain bulletin le mardi 27 juillet

Ce bulletin a été rédigé par le service technique de l'AIVB à partir des données épidémiologiques fournies par le service viticulture de la Chambre d'Agriculture du Roussillon le mardi 20 juillet 2010

### VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT  
06 63 39 25 02  
constant.aivb@wanadoo.fr



CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE  
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15  
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON  
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66  
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65  
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr